

Lorsqu'il a témoigné, il a aussi très bien dit qu'il n'y aurait très vraisemblablement pas d'honoraires à payer au sujet du contrat. Il a reçu une facture en avril 1976, soit bien avant que le comité n'entreprenne l'examen de cette affaire. Il a rejeté cette facture, et l'EACL n'en a jamais reçu d'autre. J'estime que M. Campbell a accompli de l'excellente besogne.

Des voix: Bravo!

M. Clarke: Monsieur l'Orateur, je me reporte aux paragraphes 5 et 71 du rapport qui a été déposé hier. Je me rends compte que cela ne fait que 24 heures. Peut-être le ministre n'a-t-il pas eu l'occasion d'examiner ces paragraphes. Je pense en avoir donné une idée exacte. Je demande au ministre de bien examiner ces paragraphes. Le ministre et le gouvernement estiment-ils que M. Campbell était le négociateur le plus compétent pour renégocier ce contrat? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il envoyé qu'un seul négociateur?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, si le député m'interroge au sujet de la renégociation de l'accord intervenu entre l'EACL et la Corée, il trouvera la réponse dans la décision que les administrateurs de cette société ont prise à l'époque.

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A ÉTUDIÉ LE DOSSIER DU FLQ
RELATIF À LA CRISE D'OCTOBRE 1970

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, ma question s'adresse au solliciteur général.

Étant donné la déclaration faite par son prédécesseur le 9 janvier dernier à l'effet que la GRC avait émis en 1971 un communiqué au nom du FLQ, et étant donné qu'en 1970, lors de la trop célèbre crise d'octobre, il y avait également eu des communiqués dont le FLQ n'était pas l'auteur, ce qui a été prouvé à la cour, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, maintenant qu'il est installé à son ministère, il a eu l'occasion d'étudier à fond le dossier de la crise d'octobre 1970 et jusqu'à quel point il est au courant de cette affaire, afin qu'il puisse dire à la Chambre jusqu'où le comité spécial anti-terroriste de la GRC s'était infiltrée au sein du FLQ?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, je ne me suis pas encore attardé à étudier à fond le dossier de la crise d'octobre 1970, comme l'a suggéré l'honorable député.

M. Matte: Monsieur le président, l'honorable ministre répond à ma question comme s'il n'avait jamais pris connaissance des questions que je pose à la Chambre depuis longtemps et, à mon avis, il est temps que la vérité soit connue à ce sujet. Je demanderai donc comme question supplémentaire à l'honorable solliciteur général s'il admet que la GRC ait pour rôle habituel de s'infiltrer dans les groupes criminels . . .

Questions orales

Une voix: . . . terroristes!

M. Matte: . . . terroristes, oui, afin de mieux animer leur action, est-ce qu'il admet au moins ce principe-là?

M. Blais: Monsieur le président, si je me souviens bien, il y a deux semaines, le député a exprimé son avis sur cette question, et je crois que dans son allocution, il a admis que nous reconnaissons qu'il était de notre responsabilité d'infiltrer des groupements terroristes subversifs, lesquels tombent sous la définition de l'article 16(2) de la loi sur les secrets officiels.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA PARTICIPATION DE CERTAINS MINISTRES AUX
NÉGOCIATIONS RELATIVES À LA VENTE DE RÉACTEURS CANDU

M. Ron. Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le président de la Société pour l'expansion des exportations disait-il vrai lorsqu'il a affirmé le 29 novembre dernier devant le comité des comptes publics qu'au moins quatre ou cinq ministres importants avaient participé à la prise de décision concernant le financement des ventes de réacteurs CANDU à la Corée et à l'Argentine?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député soulève des questions qui ont déjà été abordées au comité, comme il convenait. Je n'ai pas pris connaissance du témoignage auquel le député fait allusion. Je lirai volontiers le compte rendu afin de voir si des allégations de ce genre y figurent, et je lui répondrai plus tard.

M. Huntington: Je tiens à dire au ministre que le témoignage dont je parle a été déposé le 29 novembre après que le comité a eu terminé les audiences concernant l'EACL. On nous a appris à ce moment-là que quatre ou cinq ministres avaient participé à ces décisions. En tant que membre du comité du cabinet chargé de ces questions, le ministre acceptait-il la responsabilité des termes des contrats passés avec la Corée et l'Argentine, lesquels font l'objet de violentes critiques dans le rapport déposé hier?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député a mentionné la Société pour l'expansion des exportations dans sa première question. Je compte réfléchir et lui fournir une réponse à cet égard plus tard. Au sujet de la réouverture des négociations avec l'Argentine, comme le député le sait, c'est pour renégocier les termes fiscaux de ce contrat que l'ambassadeur du Canada au Japon, M. Campbell, a été rappelé. Le succès de ces négociations nous a valu d'économiser environ 80 millions de dollars. Voilà ce qui m'a été dit. Je tiens à souligner que M. Campbell a également fait un excellent travail dans le cas de la renégociation du contrat de l'Argentine.